OEA/Ser.W

CIDI/doc. 368/22

27 septembre 2022

Original : espagnol

RAPPORT DE MME KARLA DE PALMA, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE D’EL SALVADOR (ESCO), EN SA QUALITÉ DE PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE INTERAMÉRICAINE POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT (AICD)

2021-2022

(Présenté au CIDI lors de la réunion ordinaire tenue le 27 septembre 2022)

*Présidente (2021-2022) : Mme Karla Majano de Palma, Directrice générale de l'Agence pour la coopération internationale d’El Salvador (ESCO) (élue le 2 novembre 2021)*

*Vice-président (2021-2022) : Omari Seitu Williams, Ministre conseiller, Représentant permanent adjoint et Représentant suppléant de Saint-Vincent-et-les-Grenadines (élu le 23 mars 2022)*

En ma qualité de présidente du Conseil d’administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), j'ai l’honneur de présenter le rapport suivant sur les principales activités réalisées au cours de cette période, y compris les principales réalisations et les accords conclus.

L’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) est l’organe subsidiaire du CIDI créé pour promouvoir, coordonner, administrer et faciliter la planification et la mise en œuvre des programmes, des projets et des activités dans le cadre de la Charte de l’OEA et notamment du Plan stratégique de partenariat pour le développement intégré du CIDI.

Les fonctions attribuées à l'AICD par son statut (CIDI/doc.201/16 : [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=201&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=201&lang=e)) comprennent les suivantes :

* administrer, évaluer et superviser les activités de partenariat prévues dans le cadre du Plan stratégique et de ses programmes ;
* nouer et développer des relations de coopération avec les observateurs permanents, d’autres États et des organisations nationales et internationales dans le domaine du partenariat pour le développement ;
* approuver les modalités de mise en œuvre des activités de partenariat et déterminer leur niveau de financement, en veillant à ce que les ressources de coopération mises à la disposition de l’AICD soient utilisées pour répondre aux besoins les plus impérieux des États membres, particulièrement de ceux dont les économies sont plus petites et moins avancées.

**Activités réalisées durant la période 2021-2022**

* **Troisième Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération**

Cette réunion s'est tenue les 2 et 3 décembre 2021 en mode virtuel sous le thème : « La coopération et les partenariats comme moteurs de la relance socioéconomique après la COVID-19 dans la région ». Plus de 230 représentants de 30 États membres, dont des ministres, des hauts responsables de la coopération, des ambassadeurs et d'autres partenaires de différents secteurs, ont participé àcette réunion.

Pendant ces deux jours, les participants ont tenu des échanges importants en vue d'obtenir des résultats concrets grâce à des dialogues entre des participants d'horizons différents, permettant aux autorités d'identifier le potentiel d'amélioration des politiques et programmes nationaux et de favoriser la collaboration régionale, notamment dans le cadre de l'OEA.

Au cours de la réunion, plus de 20 États membres ont fait des offres concrètes de coopération et ont identifié les secteurs pour lesquels ils nécessitent une assistance supplémentaire afin de se remettre des effets socioéconomiques de la pandémie de COVID-19.

Un autre résultat important de la réunion est la création de trois groupes de travail du Conseil d'administration pour renforcer l'AICD et lui donner une plus grande visibilité stratégique en fonction des besoins des pays, en plus de promouvoir le travail effectué par CooperaNet pour rendre les processus de coordination plus visibles.

Des informations sur le déroulement et les résultats de la réunion, ainsi que les documents de travail et les exposés, sont disponibles dans le « Rapport final de la Troisième Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération » (CIDI/RECOOP-III/doc.8/22 rev. 1 : [ESP](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XII.4.3%20CIDI/RECOOP/III/doc.%20&classNum=8&lang=s) | [ENG](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XII.4.3%20CIDI/RECOOP/III/doc.%20&classNum=8&lang=e)).

* **Groupes de travail du Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD)**

Sur la base des décisions adoptées lors de la Troisième Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération, le Conseil d'administration de l'AICD, lors de sa réunion du 23 mars 2022, a élu les responsables des groupes de travail précités. De même, la Présidence a soumis à l'examen du Conseil d'administration une proposition de lignes directrices pour orienter et faciliter le travail qui leur a été confié, avec, à titre de suggestion, une méthodologie, des procédures et certains thèmes devant être considérés et élaborés par les groupes de travail. Les groupes de travail ont été constitués comme suit :

* + Groupe de travail 1 : **Modèle actualisé du processus ministériel du CIDI et rôle des hauts fonctionnaires chargés de la coopération dans la région**

Membres : Uruguay (Président), Brésil (Coprésident), El Salvador et Honduras

* + Groupe de travail 2 : **Financement de la coopération pour le développement dans le cadre du SEDI de l’OEA**

Membres : Délégations : Belize (Président), Pérou (Coprésident), Bahamas, Bolivie et Guatemala

* + Groupe de travail 3 : **Le rôle de l'AICD dans le paysage de la coopération internationale pour le développement**

Membres : Colombie (Président), Argentine (Coprésident), Uruguay et République dominicaine

Les groupes de travail se sont réunis avec le Conseil d'administration et individuellement pour déterminer la voie qu'ils suivront, en formulant des propositions dans leur plan de travail avec des objectifs et des résultats attendus. Ces plans de travail ont été présentés et discutés, et les membres du Conseil d'administration ont tenu des échanges d'opinions et d'idées avec les délégations et les hauts fonctionnaires chargés de la coopération dans les États membres, ce qui a permis d’honorer les mandats, l’objectif principal, soit le renforcement des activités de coopération dans la région, étant ainsi atteint.

* Plan de travail du Groupe de travail 1 : AICD/JD/doc.202/22 - [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=202&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=202&lang=e)
* Plan de travail du Groupe de travail 2 : AICD/JD/doc.200/22 - [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=200&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=200&lang=e)
* Plan de travail du Groupe de travail 3 : AICD/JD/doc.201/22 - [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=201&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=201&lang=e)

**Attributions du Conseil d’administration de l’AICD**

Le Conseil d’administration est l’organe qui représente les États membres. Il a pour mission de promouvoir une efficience accrue dans l’administration des activités de partenariat pour le développement et de renforcer la capacité de l’Organisation à bénéficier de connaissances spécialisées dans le domaine de la coopération pour le développement. Il a aussi pour tâche de capter l’appui technique et des ressources des États membres, d’autres États ainsi que d’organisations des secteurs public et privé.

Conformément aux fonctions confiées à ce Conseil d'administration, certaines **décisions administratives** prises au cours de cette période sont décrites ci-après, dont les suivantes :

* + Approuver le décaissement des fonds alloués aux programmes de bourses d’études et de perfectionnement de l'OEA dans le programme-budget 2022 de l’Organisation : AICD/JD/INF.81/22 rev. 2 : [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=81&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=81&lang=e)
  + Autoriser le dépôt des fonds de bourses d'études et de perfectionnement pour 2021 qui n’ont pas été utilisés ou ont été désaffectés dans le Fonds des bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA, conformément à la résolution sur le programme-budget l'Organisation : AICD/JD/DE-135/22 : [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=135&lang=s) | [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=135&lang=e)
  + Accepter les paragraphes proposés dans le document en annexe (AICD/JD/doc.203/22 rev. 2 - English - Español), sur la base des discussions tenues lors de cette réunion du Conseil d'administration, avec la participation des groupes de travail, des délégations des États membres et des hauts fonctionnaires chargés de la coopération. Ces paragraphes seront transmis au CIDI pour être inclus dans la résolution globale qui sera examinée lors de la cinquante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale : AICD/JD/DE-135/22) - [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=135&lang=s)| [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=135&lang=e)

**Fonds de coopération pour le développement (FCD)**

Le Fonds de coopération pour le développement de l’OEA (FCD/OEA) a été créé pour contribuer au financement des programmes, projets et activités de coopération de portée nationale et multilatérale (ci-après, « activités de partenariat pour le développement ») qui sont entrepris dans le cadre du Plan stratégique de partenariat pour le développement (ci-après « le Plan stratégique »). Son statut identifie également les autres fonds gérés par le Secrétariat général qui peuvent contribuer au financement des activités de partenariat.

Le FCD/OEA a présenté une mise à jour de l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes pour le cycle de programmation 2021-2024 lors de la réunion du Conseil d'administration de l'AICD du 2 juin 2022 (AICD/JD/INF.82/22 : [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=82&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=82&lang=e)).

Cette présidence a saisi l'occasion pour inviter instamment les pays membres qui ne l'ont pas encore fait à contribuer au fonds afin que leurs pays puissent bénéficier des programmes du fonds.

**Réseau interaméricain de coopération (CooperaNet)**

Le Réseau interaméricain de coopération (CooperaNet) est une plateforme en ligne du SEDI qui offre un espace consolidé pour promouvoir les partenariats entre les États membres de l'OEA, les partenaires du développement et les experts de la région afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et de données d'expériences par le biais de la coopération technique pour atteindre les objectifs de développement durable et le Programme 2030 s’y rapportant. CooperaNet répond au mandat établi par les hauts fonctionnaires chargés de la coopération des États membres afin de faciliter la coopération régionale et multisectorielle pour promouvoir le développement et répondre aux différentes situations et aux défis auxquels la région fait face.

- CooperaNet recense 275 offres de coopération provenant du Pérou, de l'Argentine, du Panama, de l'Uruguay et du Guatemala et 11 offres de coopération provenant de 2 partenaires de développement de l'OEA. En outre, il y a 8 besoins de 8 pays différents alignés sur les programmes en cours d'exécution dans le cadre du FCD.

- Périodiquement, une formation est dispensée aux points focaux des hautes autorités de coopération de la région sur l'utilisation de la plateforme. Suite à cet exercice, 7 comptes institutionnels uniques ont été créés et de nouvelles offres de coopération ont été publiées en fonction des mises à jour des portefeuilles de coopération des États membres.

- En outre, la Section de la coopération technique du SEDI organisera une série de webinaires intitulés « Favoriser de nouveaux partenariats grâce à CooperaNet, la plateforme de coopération des Amériques » au cours du second semestre de 2022. Ces webinaires visent à faciliter la diffusion des nouvelles offres de coopération auprès des États membres et des partenaires de développement et à promouvoir la création de nouveaux partenariats. Ces nouvelles offres seront présentées par les hauts fonctionnaires chargés de la coopération pour la première fois.

- Dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication de CooperaNet, les communications officielles du SEDI adressées aux États membres et aux hauts fonctionnaires chargés de la coopération ont été distribuées à partir d'août 2022. Ces communications font référence aux nouvelles offres les plus récentes téléchargées sur la plateforme aux fins d’information et de mise à profit.

Cette présidence a vivement encouragé les délégations à consulter la plateforme et à participer aux webinaires, avec la possibilité de créer de nouveaux partenariats en matière de coopération.

**Paragraphes proposés pour inclusion dans le projet de résolution du CIDI « Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience »**

Afin de mettre en œuvre les activités prévues dans les plans de travail et d'atteindre les objectifs proposés, les groupes de travail ont rédigé des propositions de paragraphes pour examen par l'Assemblée générale.

Ces paragraphes ont fait l’objet de discussions dans chaque groupe de travail et lors des réunions officielles du Conseil d’administration. En conséquence, le Conseil d'administration a pris la décision (AICD/JD/DE-135/22 [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=135&lang=s) | [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=135&lang=e)) de soumettre ces paragraphes pour présentation au CIDI en vue de leur examen par l'Assemblée générale.

Les paragraphes proposés reflètent le travail participatif des groupes de travail, composés des hauts fonctionnaires chargés de la coopération qui se sont engagés à renforcer l'AICD et à faciliter les échanges et les activités de partenariat. L’AICD et ses programmes en seront les bénéficiaires, y compris le FCD/OEA et CooperaNet. Le résultat final sera le développement de nos pays. Dans cet esprit, les paragraphes proposés, qui font l’objet du document AICD/JD/doc.203/22 rev. 2, sont soumis au Conseil pour examen et inclusion dans la ligne stratégique « Encourager la coopération pour le développement et la création de partenariats ». Merci beaucoup.

**Remerciements :**

La présidence souhaite profiter de cette occasion pour remercier le Vice-président, M. Omari Seitu Williams, Représentant permanent adjoint et Représentant suppléant de la Mission permanente de Saint-Vincent-et-les-Grenadines près l'OEA, ainsi que les États membres du Conseil d'administration pour leur soutien au cours de cette période. Je tiens tout particulièrement à souligner le travail réalisé par les hauts fonctionnaires chargés de la coopération de chacun des États membres qui composent les groupes de travail pour leurs précieuses contributions qui, nous l'espérons, continueront à promouvoir le leadership de l'AICD dans le domaine de la coopération à travers la région.

La présidence est également très reconnaissante au Secrétariat exécutif au développement intégré, en particulier à Mme Kim Osborne et à Mme Sandra Burns, que nous remercions pour leur important soutien et leur collaboration.

CIDRP03715F01